



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

Affaire suivie par : Gwenaëlle Roux
☎ 01.78.68.40.05
@ urbanisme@choisyleroi.fr

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 24 C0017

Déposé le : 12/02/2024

Complété le : 11/03/2024

Demandeur : CELLNEX FRANCE

Représenté par : Monsieur HARROIS Jérôme

Sur un terrain sis à : 55 rue Chevreul à **Choisy-le-Roi**
(94600)

Références cadastrales : 22 AR 22

Nature des travaux : installation d'antennes relais

CELLNEX FRANCE

Monsieur HARROIS Jérôme

58 avenue Émile Zola

92100 Boulogne Billancourt

**CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION TACITE
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire de la commune de CHOISY-LE-ROI certifie ne pas s'être opposé à la Déclaration Préalable enregistrée sous le n° **DP 094 022 24 C0017**, déposée le **12/02/2024** par CELLNEX FRANCE dûment représenté par Monsieur HARROIS Jérôme. L'avis de dépôt de la demande susvisée a été affiché en Mairie en date du 23/02/2024.

Conformément à l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, la décision de non-opposition tacite à la déclaration préalable est donc ici réputée acquise depuis le **12/04/2024**.

Le présent certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, pour servir et faire valoir ce que de droit. Le présent certificat a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales, en date du ...**25 AVR. 2024**.....

À Choisy-le-Roi, le 15/04/2024,

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,

Ali ID ELOUALI
1^{er} Adjoint au Maire

